

# RFC 5068 : Email Submission Operations: Access and Accountability Requirements

Stéphane Bortzmeyer  
<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 8 novembre 2007

Date de publication du RFC : Novembre 2007

<https://www.bortzmeyer.org/5068.html>

---

Un court RFC qui s'inscrit dans le contexte de la lutte contre le spam et qui donne quelques règles sur les pratiques à suivre lors de la **soumission** originale du message.

Ce RFC est un exemple de la capacité de l'IETF à gérer les mauvaises idées. Il a commencé <<http://tools.ietf.org/html/draft-hutzler-spamops-00>> comme un "*Internet-Draft*" très virulent, reflétant largement les idées d'AOL sur la nécessité de réduire le marché des FAI à un cartel de gros opérateurs, réglant les questions de spam entre eux. Peu à peu vidé de sa substance au fur et à mesure des itérations, il ne reste qu'un court RFC qui se limite à des bonnes pratiques de soumission du courrier, laissant de côté le devenir ultérieur du message. Des idées très contestables, mais cohérentes avec la vision AOL d'un Internet séparant nettement les opérateurs et les simples consommateurs, ont été écartées, par exemple le blocage du port SMTP en sortie, qui n'est plus mentionné qu'en passant.

La seule vraie règle (déjà présente dans le RFC 4409<sup>1</sup>) est la forte recommandation qu'un MSA authentifie les soumissions de courrier, par exemple via TLS ou bien via SASL (cf. RFC 4954).

Un article détaille comment configurer Postfix <<https://www.bortzmeyer.org/postfix-sasl.html>> pour une telle authentification et donc respecter ces bonnes pratiques.

---

1. Pour voir le RFC de numéro NNN, <https://www.ietf.org/rfc/rfcNNN.txt>, par exemple <https://www.ietf.org/rfc/rfc4409.txt>